



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Agriculture : budget

Question écrite n° 4948

## Texte de la question

M. Jean-Pierre Balligand appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur l'organisation de l'amélioration génétique mise en place par la loi sur l'élevage. L'annonce récente du désengagement de l'État de son soutien financier à l'amélioration génétique bovine inquiète vivement les éleveurs adhérents au contrôle laitier. Ces derniers seraient, dans ces conditions, seuls à financer, sur leurs fonds propres, l'obtention des données génétiques qui servent à la sélection et à la promotion de l'élevage français. Aussi, les organismes de contrôle laitier ont cessé, dans certains départements, de transmettre les données génétiques dans l'attente d'une solution financière. Il lui demande s'il envisage de réévaluer fortement la dotation prévue à cet effet au chapitre 44-50 du budget de son ministère afin de préserver l'ensemble du schéma d'amélioration génétique nationale dont la performance n'est plus à démontrer.

## Texte de la réponse

Deux arrêtés du ministère du budget, l'un du 3 février 1993 et l'autre du 10 mai 1993, ont en effet annulé 5,4 et 14,25 MF ouverts en loi de finances initiale pour 1993 sur le chapitre 44-50 du ministère de l'agriculture et de la pêche. Ce chapitre initialement doté de 131 MF est consacré à la sélection animale. Ces mesures de régulation budgétaire ont entraîné, dès leur publication, des modifications dans la répartition prévisionnelle des dotations aux organismes intervenant dans le dispositif collectif de sélection animale en France. Des mesures exceptionnelles ont cependant pu être prises pour réduire les effets de cette régulation auprès des différents organismes concernés, en mobilisant 14 MF de crédits par redéploiement budgétaire. En fonction des arbitrages budgétaires prochains, le ministre de l'agriculture et de la pêche s'emploiera à préserver les moyens nécessaires à ses actions.

## Données clés

**Auteur :** [M. Balligand Jean-Pierre](#)

**Circonscription :** - SOC

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 4948

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** agriculture et pêche

**Ministère attributaire :** agriculture et pêche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 16 août 1993, page 2502

**Réponse publiée le :** 25 octobre 1993, page 3667